

Nouvelles du CQL

Forum québécois du loisir 2001

Le vendredi 19 octobre dernier s'est tenu le Forum québécois du loisir à l'Université du Québec à Montréal. Organisé par le Conseil québécois du loisir en collaboration avec les principaux intervenants du milieu, le Forum, dont le thème était «Le loisir d'agir ensemble» visait à susciter la réflexion sur le bénévolat vu sous l'angle de la vie associative en cette Année internationale des bénévoles. Ce sont près de 500 personnes qui ont assisté à l'événement, ces personnes provenaient des milieux associatif, municipal, institutionnel et scolaire.

Six conférenciers de renom, provenant de la France, des États-Unis, de l'Ontario et du Québec ont présenté un portrait de la situation du bénévolat et de la vie associative en loisir et ont abordé les défis et les enjeux relatifs au bénévolat, aux associations et aux pouvoirs publics.



Monsieur Michel Beauregard, président du Conseil québécois du loisir, madame Lise Bissonette, présidente-directrice générale de la Grande Bibliothèque de Québec et présidente d'honneur du Forum québécois du loisir, monsieur Richard Legendre, ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport et monsieur Jacques Languirand, personnalité publique bien connue et intervenant au Forum.

Que vous ayez ou non participé à l'événement, il vous est possible de vous procurer les actes du Forum qui sont maintenant disponibles sur le site du CQL :

<http://www.loisirquebec.com>.

Aussi, si vous désirez une copie des cassettes vidéo du Forum, disponibles pour la modique somme de 40,00 \$ plus les taxes et les frais d'envoi, contactez madame Lucie Cholette au (514) 252-3132.

Sommaire

Nouvelles du CQL.....	pages 1 à 9
Soirée hommage aux bénévoles.....	page 3
Sondage – Les faits saillants.....	page 4
Nouvelles des membres.....	pages 9 à 10
Nouvelles du milieu.....	pages 10 à 16
Recherche – Bénévolat en loisir.....	page 10
Prix du bénévolat Dollard-Morin.....	page 14
Enquête nationale sur le bénévolat.....	pages 15 et 16
L'AIBQ 2001 en un survol.....	page 17
Offre d'emploi.....	page 18

Ce bulletin d'information est le vôtre... Vous pouvez le transmettre à vos membres et partenaires ainsi que reprendre l'information citée pour vos propres besoins. Si vous souhaitez recevoir une ou plusieurs informations retrouvées à l'intérieur de ce bulletin en version informatique, il vous suffit de nous en faire la demande.

Laboratoire loisir et vie communautaire et Observatoire du loisir

Le 29 novembre s'est tenue à Trois-Rivières la première rencontre visant la mise sur pied d'un observatoire du loisir en lien avec le Laboratoire en loisir et vie communautaire et l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les fonctions d'un tel observatoire sont de recueillir des informations, d'assurer l'existence d'un réseau de veille et d'observateurs, d'agir comme gestionnaire de l'information recueillie, de se doter et d'opérer des outils d'informations pour rejoindre ses clientèles cibles

Le Conseil et le Secrétariat au loisir et au sport deviendront des partenaires du Laboratoire mis sur pied par l'UQTR et l'AQLM. Un projet final d'entente cadre est en voie d'être signé.

Rencontre avec les unités régionales de loisir et de sport

Le 12 octobre dernier à Québec, le président du Conseil, Michel Beauregard, accompagné de Sonia Vaillancourt et Daniel Caron ont participé à une rencontre de la Table québécoise de concertation en matière de loisir et de sport, réunissant le Secrétariat et les unités régionales de loisir et de sport. Un document d'une vingtaine de pages proposant plusieurs avenues de collaboration avait été préparé par le Conseil à cette fin de même qu'un dossier d'information complet. Parmi les avenues de collaboration, citons la formation, la promotion du bénévolat, Passion Loisirs, les sentiers récréotouristiques et le projet week-end du loisir. Les représentants des unités régionales ont renouvelé leur intérêt pour une éventuelle présence au sein du conseil d'administration du Conseil. Pour sa part, Michel Beauregard a proposé dans l'immédiat une entente de partenariat et l'identification d'un répondant des unités régionales dans le cadre des collaborations identifiées. Il a été proposé de former un groupe de travail par le SLS.

Nouvel administrateur

Suite à l'assemblée générale, le conseil d'administration a accueilli un nouvel administrateur, monsieur Jacques Schroeder, professeur l'UQAM au Département de géographie et délégué (bénévole) du secteur plein air. Les autres postes soumis à l'électorat sectoriel ont permis le renouvellement de mandat pour leurs administrateurs.

Intégrité des personnes

Le Guide d'implantation. Politique de prévention et d'intégration en matière de violence et d'agression sexuelle a été distribué avec une lettre d'accompagnement incitant les membres à adopter une politique et à promouvoir le guide et son utilisation dans leurs réseaux. Cet excellent document produit par la Régie de la santé et des services sociaux de la Montérégie en collaboration avec l'unité régionale de loisir et de sport de cette région contient un CD permettant la duplication de l'ensemble de la documentation. Rappelons d'autre part que le Conseil a adopté une politique visant l'intégrité des personnes.

Passion Loisirs

Des démarches visant à obtenir le financement requis pour la production d'une seconde série de Passion Loisirs sont en cours. Le Réseau TVA a déjà confirmé son intérêt à diffuser la série qui comporterait cette fois 13 émissions. Il a même réservé un créneau horaire le samedi.

En 2000, Passion Loisirs a couvert 23 activités de loisir et accueilli autant de personnalités publiques. Sa cote d'écoute moyenne a été de 245 000 auditeurs et la portée globale (nombre de personnes rejointes) a été estimée à une moyenne de 369 000 personnes par la firme Neilsen. Un franc succès télévisuel! Espérons qu'une telle visibilité pour le loisir et les organismes retiendra l'attention des autorités compétentes.

Avez-vous visité le nouveau site Internet du Conseil québécois du loisir ?

Ne soyez pas gêné, allez-y :

www.loisirquebec.com

Lancé le 19 octobre 2001, le site sera en construction au cours de la prochaine année alors n'hésitez pas à le visiter souvent !

Infrastructures de loisir et de sport

Le Conseil a soumis à l'attention du Secrétariat au loisir et au sport des commentaires dans le cadre du développement par ce dernier d'un argumentaire visant la mise en place éventuelle d'un programme concernant les infrastructures de loisir et de sport. Un tel programme viserait des interventions telles que la rénovation, la normalisation et le développement. Répondant à la demande du Conseil, plusieurs organismes nationaux ont acheminé à ce dernier des avis sur le sujet. Ceux-ci ont été transmis au Secrétariat accompagnés d'une synthèse des problématiques collectives effectuée par le Conseil.

D'autre part, le Conseil poursuit son action dans le cadre de sa participation aux activités du Chantier de l'économie sociale. Des démarches sont en cours auprès du ministère des Finances du Québec afin que soient pris en considération des projets émanant des organismes d'économie sociale en loisir dans le cadre des importants investissements dans les infrastructures annoncées l'automne dernier par la Vice-Première ministre du Québec, madame Pauline Marois.

Prix Molson de journalisme en loisir

Les lauréats de la 17^e édition du Prix Molson de journalisme en loisir ont été dévoilés le 15 novembre dernier à la salle John-Molson à Montréal. Ce sont 93 journalistes en provenance de 14 régions du Québec qui ont envoyé leur candidature pour un total de 143 documents qui ont été soumis à l'analyse des membres du jury. Le communiqué dévoilant les résultats est disponible sur notre site au <http://www.loisirquebec.com>. Le formulaire d'inscription pour l'édition 2002 sera disponible en mars prochain. Nous vous invitons à regarder dès lors les

documents éligibles ; ils doivent avoir été diffusés entre le 1^{er} mai 2001 et le 30 avril 2002.

Soirée hommage aux bénévoles

Une soirée pour rendre hommage aux bénévoles en loisir s'est tenue le 30 novembre dernier. Cette activité s'inscrivait dans une opération de reconnaissance des bénévoles en cette Année internationale des bénévoles. À l'invitation du Conseil québécois du loisir, quelque 150 personnes se sont réunies à l'occasion d'un banquet médiéval, un moment privilégié pour côtoyer les bénévoles de tous les secteurs du loisir. Cette activité visait à reconnaître les bénévoles qui oeuvrent au sein des conseils d'administration des organismes nationaux de loisir.

Chaque représentant d'organisme a reçu une plaque du président du Conseil, monsieur Michel Beauregard, afin de souligner symboliquement l'appui des organismes au travail des bénévoles.



Nous avons profité de l'occasion pour honorer le président du CQL, monsieur Michel Beauregard, en le sacrant «Chevalier de l'ordre du loisir». Avant de recevoir son titre, le valeureux bénévole a dû réussir quelques épreuves dont protéger les gentes dames d'une attaque de patates !

Sondage sur les habitudes et les perceptions des Québécois à l'égard du bénévolat dans le domaine du loisir - LES FAITS SAILLANTS

Un sondage orchestré par le **Conseil québécois du loisir** a été mené par la firme **Léger Marketing** dans la semaine du 1^{er} octobre 2001 auprès de 1000 répondants à travers le Québec. Ce sondage s'inscrit dans le cadre de l'**Année internationale des bénévoles 2001** et de la tenue de la deuxième édition du **Forum québécois du loisir** portant sur le bénévolat et la vie associative en loisir.

LE LOISIR

□ Promouvoir une saine utilisation du temps libre des jeunes

90,1 % des répondants ont dit être d'accord avec le fait qu'il faut promouvoir une saine utilisation du temps de loisir pour les moins de 30 ans.

□ Il n'y a pas que les équipements...

La presque totalité des répondants, soit 93,1 %, sont d'accord pour affirmer que dans la pratique du loisir, la qualité de l'animation des activités est aussi importante que les équipements de loisir utilisés.

LA VIE ASSOCIATIVE

□ La confiance est là !

82,2 % des répondants ont affirmé avoir confiance aux associations de loisir pour développer et offrir des activités de loisir au Québec.

□ Un support financier qui devrait s'accroître

« *Les gouvernements fédéral, provincial et municipal devraient supporter davantage financièrement les organismes de loisir* » : 89,5 % des répondants ont dit être d'accord avec cette affirmation. Dans l'étude de 1994 sur la *Pratique des activités de loisir culturel et scientifique des Québécois*, 88,6 % des répondants trouvaient normal que le gouvernement du Québec dépense de l'argent pour faciliter l'accessibilité aux loisirs.

□ L'appui des pouvoirs publics, un élément de motivation important

Pour 80 % des répondants, le soutien offert par les gouvernements à leur organisme est un élément de motivation déterminant pour les bénévoles.

LE BÉNÉVOLAT

□ Des milliers de bénévoles en loisir au Québec

23,9 % des répondants au sondage affirment faire du bénévolat dans le secteur spécifique du loisir (scientifique, culturel, plein-air, tourisme, socio-éducatif et sportif).

□ Une contribution essentielle et reconnue

94 % des répondants sont d'accord pour affirmer que « *L'engagement de la population dans le bénévolat en loisir contribue au développement social et économique des communautés* ».

78,1 % des répondants, soit trois personnes sur quatre, croient que la contribution des bénévoles est essentielle au bon fonctionnement du secteur du loisir.

□ Une influence certaine sur l'évolution des communautés

94,2 % des répondants ont affirmé que la pratique du bénévolat auprès des organismes de loisir fait évoluer leur communauté. Dans l'étude de 1994 sur la *Pratique des activités de loisir culturel et scientifique des Québécois*, 96,7 % des répondants affirmaient être d'accord avec cet énoncé : « *Les loisirs améliorent la qualité de vie* ». Et, 84,8 % affirmaient être en accord avec ce deuxième énoncé : « *Les loisirs rapportent des bénéfices à l'ensemble de la communauté* ».

□ Accroître l'implication des jeunes dans le bénévolat

On devrait promouvoir davantage le bénévolat en loisir auprès de ce groupe d'âge s'accordent à dire 86,5 % des répondants.

□ Avoir des attentes différentes envers les bénévoles

Un organisme ou une association faisant appel à des bénévoles et à des travailleurs rémunérés doit avoir des attentes différentes envers ses bénévoles et ses employés rémunérés, s'accordent à dire 81,4 % des répondants à la question.

Cette information est la vôtre : n'hésitez pas à la transmettre à vos membres, et surtout à vos bénévoles puisqu'ils sont directement concernés ! Cette information est disponible en version papier à nos bureaux et en version PDF sur le site du CQL.

Projet MIC

Le projet présenté par le Conseil et soutenu par le ministère de l'Industrie et du Commerce dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements sectoriels en économie sociale a été très bien accueilli par les organismes. Ce projet de 40 000\$ vise à évaluer le potentiel de mise en valeur et de développement des services des membres, de leurs produits et de leurs activités dans la perspective de l'économie sociale. Le MIC a investi 32 000\$, les organismes bénéficiaires 4 000\$ et le Conseil une somme équivalente. Une vingtaine de membres des divers secteurs participent à ce projet très prometteur pour les organismes.

Le programme de formation SOSBL

SOSBL : c'est reparti pour la saison hiver – printemps 2002 ! Le dépliant présentant la prochaine session d'ateliers de formation du Programme de soutien aux organismes sans but lucratif de Montréal, SOSBL, est maintenant disponible à nos bureaux ou sur notre site Internet.

Les nouveautés : Le thème *Sélection et évaluation du personnel*, est maintenant offert en deux volets de trois heures et demie plutôt que sur une journée complète. De plus, un nouvel atelier de trois heures a été mis sur pied, soit *Gestion de conflit*.

En 2000-2001, 30 stages de formation ont été dispensés à plus de 400 bénévoles et employés des organismes sans but lucratif. Vous pouvez participer à l'un ou l'autre des ateliers inscrits au calendrier ou encore demander une formation sur mesure. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins au (514) 252-3132.

Les partenariats se multiplient

Au cours des derniers mois, le Conseil a signé des ententes de partenariat avec deux intervenants majeurs du milieu municipal soit l'Association québécoise du loisir municipal et la ville de Montréal. Dans ce dernier cas, l'entente adoptée par le conseil municipal à l'automne 2001 confirme la gestion du programme de formation SOSBL

et la vente de documents en loisir produits par la ville de Montréal au CQL.

Dans le cas de l'AQLM, il s'agit de renforcer les échanges de diverses façons, par exemple lors de l'organisation d'événements tels que le Forum québécois du loisir et le Colloque annuel du loisir municipal. De plus, signalons que le secrétariat du Conseil agit également comme réception téléphonique de ce partenaire important.

Ça bouge en économie sociale

Un séminaire sur les caractéristiques et particularités des entreprises d'économie sociale en loisir et tourisme social a été organisé en octobre dernier par l'Aruc et Cap loisir et tourisme social, un organisme co-dirigé par le Conseil, l'UQAM en collaboration avec l'UQTR. Le séminaire a regroupé 72 intervenants de diverses provenances. Des représentants d'organismes nationaux de loisir ont pris la parole à cette occasion. Mentionnons à ce titre, monsieur Louis Jean de l'Association des camps du Québec ainsi que madame Chantal Isabelle de la Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

Dans le cadre des travaux du Cap développement local et régional, madame Sonia Vaillancourt a été invitée à participer à une consultation sur la mise à jour de l'étude Deux Québec dans un et du plan d'action Agir ensemble. L'importance du loisir et de ses impacts positifs sur les personnes et les communautés ont été présentés. Soulignons que c'est la Chaire en économie et humanisme de l'UQAM, présidée par monsieur Claude Béland qui était responsable de cette mise à jour.

Signalons en terminant que le Chantier de l'économie sociale a mis sur pied un comité visant le développement de l'économie sociale en culture. Ce comité travaillera sur la question de la démocratie culturelle et des organismes qui y interviennent. Le CQL participera aux travaux de ce comité.

Des jeunes en meilleure forme

Le Conseil a poursuivi sa participation à l'élaboration d'un projet initié par la Fondation Lucie et André Chagnon. Cette dernière compte investir dans le développement des activités sportives et de l'activité physique chez les jeunes (incluant des loisirs actifs tels que la danse, les activités de plein air, les séjours en camps de vacances et camps familiaux). Le projet vise à contrer la désaffectation des jeunes des sports et loisirs actifs avec les conséquences que l'on connaît et qui ont été largement rapportées par les médias depuis quelques mois. Une rencontre entre le chargé de projet de la Fondation et le conseil d'administration du CQL est prévue dans les prochaines semaines pour discuter plus en détail ce projet auquel le Conseil a donné son appui.

Week-end du loisir : le projet se précise !

Les travaux visant à explorer la faisabilité du projet d'événement national en loisir se sont poursuivis au cours des derniers mois. Des consultants externes ont travaillé à la réalisation d'une première analyse de faisabilité dont le financement a été assuré par le Secrétariat au loisir et au sport. Ils ont été appuyés par un comité de suivi constitué de Patrick Dubé et Steeve Martel du Secrétariat au loisir et au sport, Sonia Vaillancourt et Daniel Caron du CQL, Mario Chamberland de l'URLS Montérégie, Dominique Jobin de la ville de Longueuil.

Deux «groupes témoins» ont été mis sur pied , l'un à Montréal et l'autre à Québec pour tester l'idée d'un week-end dédié au loisir et diverses hypothèses de réalisation. Des rencontres individuelles ont également eu lieu. Ces rencontres ont réuni des personnes émanant des organismes nationaux, régionaux et locaux, de villes et municipalités de diverses tailles, des élus, des bénévoles et des permanents, des intervenants auprès de clientèles (adolescents, enfants, personnes âgées, communautés culturelles, milieux défavorisés) et du milieu scolaire (secondaire, collégial et universitaire). Les réflexions et discussions devraient se poursuivre dans les prochaines semaines.

Après la politique : les applications...

Depuis l'adoption en septembre dernier de la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire intitulée : L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, les travaux se poursuivent de façon très intense tant au sein du Comité adviseur du Secrétariat à l'action communautaire autonome où siège le Conseil qu'au Comité interministériel. Parmi les divers éléments en discussion se trouvent l'adoption de balises nationales de financement (trois modes de soutien financier ont été retenus soit l'appui à la mission globale, les ententes de services et le soutien à des activités et projets ponctuels et de courte durée) et l'affectation des sommes rendues disponibles par la Ministre soient quelques 50 M\$ sur 3 ans sera orientée vers les ministères qui ont des liens avec des organismes d'action communautaire autonome.

Accueil d'une délégation française

Une délégation de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) a été accueillie à Montréal l'automne dernier dans le cadre des échanges bilatéraux avec la France. Outre la visite de certains équipements de nos membres, ils ont entre-autres participé à des activités tels que le Forum québécois du loisir et le Séminaire sur les caractéristiques et particularités des entreprises d'économie sociale en loisir et tourisme social. Le séminaire avait d'autre part le plaisir d'accueillir monsieur François Soulage, président de l'UNAT, organisme français partenaire du Conseil.

Comité sectoriel de la main d'œuvre (CSMO) : Formation et impacts économiques

Compte tenu de l'identification du loisir comme un secteur en développement de l'économie sociale, le CSMO multiplie ses collaborations avec le Conseil et ses partenaires. C'est dans ce cadre que le Comité en collaboration avec le CQL réalise

actuellement une importante étude sur les besoins de formation auprès d'intervenants dont les unités régionales de loisir et de sport. Un groupe de travail formé de représentants du milieu du loisir sera mis sur pied pour assurer un suivi à cette étude. Les résultats devraient être disponibles à la fin du mois de mars prochain. Par ailleurs, le groupe de travail formé à l'occasion de l'étude pourrait poursuivre son travail sur les questions de l'emploi dans le secteur du loisir.

Des discussions ont également été entreprises visant la réalisation d'une étude sur les impacts sociaux et économiques des organismes de loisir.

Loi 150

Depuis quelques mois, le Conseil québécois du loisir appuie la démarche de certains membres et de leurs réseaux respectifs suite à la modification en profondeur de la Loi 150. La volonté explicite dans la nouvelle loi de restreindre l'admissibilité à des exemptions de taxes pour certains types d'organismes «récréatifs» provoquent des incertitudes quant aux conséquences de son application pour les organismes tels que les camps, les camps familiaux, les auberges de jeunesse et quelques autres. Des échanges ont d'ailleurs eu lieu avec le ministère concerné et le cabinet de l'ex-ministre des Affaires municipales et de la Métropole, madame Louise Harel. Il apparaît que pour l'instant, les rares contestations et les jugements rendus par la Commission municipale du Québec permettront de baliser ultérieurement les conséquences de la nouvelle loi. S'il y avait lieu, elles ouvriront la porte à des discussions pouvant éventuellement conduire à des modifications dans la mesure où l'application causerait des préjudices à des organismes de loisir véritablement sans but lucratif.

À ce jour, la Commission aurait été saisie d'un cas de contestation de la taxe foncière appliquée à un camp de vacances par une municipalité. La Commission a rapidement tranché en faveur du camp. Bien qu'il soit trop tôt pour conclure à une interprétation automatiquement positive en faveur des

organismes de loisir, cette décision donne néanmoins une indication intéressante. Nous continuons avec la contribution du Service du contentieux du RLQ et de membres concernés à suivre le dossier.

Des départs

Madame Manon Miousse qui occupait jusqu'en décembre dernier le poste d'agente de développement et assumait plus particulièrement les responsabilités relatives au dossier de la formation a récemment accepté un poste à la ville de Montréal. Pour sa part, monsieur Jean Lamarche qui a effectué un stage conjoint à la ville de Montréal et au CQL au niveau de la formation l'automne dernier occupera désormais le poste de rédacteur en chef dans un bulletin produit et distribué par les itinérants dans la région de Trois-Rivières.

Congrès mondial 2006

Amorcées lors du Congrès mondial du loisir de 1999, tenue à Bilbao en Espagne, les démarches du Conseil relativement à l'accueil de l'événement en 2006, pour sa 9^e édition, se sont poursuivies au cours des derniers mois. Avec l'appui du Secrétariat au loisir et au sport, le Conseil a officialisé sa candidature et les travaux visant à peaufiner la candidature du Québec sur la base du cahier de charge de la World Leisure sont en cours.

Entre-temps, les prochains congrès se tiendront à Kuala Lumpur, en Malaisie, du 21 au 25 octobre 2002 et à Brisbane, en Australie, en septembre 2004.

Prix du bénévolat Dollard-Morin

Le Secrétariat au loisir et au sport entreprend de nouvelles réflexions sur le Prix du bénévolat Dollard-Morin. Sous la responsabilité de monsieur Serge Vézina, une consultation des partenaires du Prix aura lieu dans les prochains jours. Le Conseil québécois du loisir, Sports-Québec, les unités régionales de loisir et de sport seront entre autres sollicités dans le cadre de ce processus qui pourrait conduire à certains ajustements de la formule actuelle.

Les sentiers récréotouristiques : le projet progresse rapidement

Au cours des derniers mois, cet important projet du Conseil visant la mise en place d'un mode de gestion collectif des sentiers (motoneiges, randonnée pédestre, randonnée équestre, ski de fond, canot, kayak, vélo) a beaucoup progressé. Vingt-cinq réunions de travail ont eu lieu dans les 5 régions pilotes initiales (Québec, Bas St-Laurent, Gaspésie, Estrie, Laurentides). La phase expérimentale a par ailleurs été prolongée durant l'année 2002-2003 et le budget consacré à l'expérimentation des modes de gestion actuellement en implantation a été porté à 1,3 million \$.

Les kiosques de l'automne 2001

Lors de l'automne 2001, nous avons eu plusieurs opportunités de tenir des kiosques lors de différents rassemblements. Le CQL a d'abord participé au 36^e Congrès de l'Association des professeurs de sciences du Québec (APSQ) tenu à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan les 11, 12 et 13 octobre derniers. Madame Andrée Gignac, directrice du Mouvement 4-H y a tenu un atelier et a partagé la permanence au kiosque du CQL.

Les 22 et 23 novembre, nous avons participé au Congrès de l'AQEP (Association québécoise des éducatrices et éducateurs primaires), à Québec, aux hôtels Radisson et Hilton. Durant les journées, plus de 1000 participants ont circulés dans l'aire des exposants. Au kiosque du CQL, nous présentions les outils pédagogiques développés par les fédérations membres. Les professeurs ont eu un grand intérêt pour le guide *La référence en loisir* ainsi que pour la documentation fournie par une dizaine d'organismes membres. Nous tenons à remercier les bénévoles de la Fédération des familles-souches québécoises et de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec qui ont accepté de partager la permanence des kiosques.

Ensuite, le 24 novembre, le kiosque du CQL s'est transporté au Colloque provincial 2001 de l'ASGEMSQ (Association des services de garde en milieu scolaire du Québec). Cet

événement s'est tenu au Cégep Maisonneuve de Montréal où 2500 participants se sont rencontrés. Ce sont toujours les outils pédagogiques développés par les fédérations et le guide *La référence en loisir* qui ont intéressé les visiteurs. Un grand merci aux bénévoles de la Fédération québécoise de la marche, de la Fédération des astronomes amateurs du Québec et de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec qui ont gentiment donné leur temps durant la journée.

Parallèlement, du 21 au 23 novembre 2001 se tenait, au Château du Mont-Sainte-Anne, le Congrès 2001 d'Aventure Écotourisme Québec (anciennement APTAQ) dont le thème était *Les défis du tourisme durable*. Monsieur Daniel Pouplot, directeur général de la Fédération québécoise de la marche et monsieur David Guimont du CQL étaient parmi les 250 participants à ce Congrès, principalement destiné aux producteurs d'aventure. Le CQL a tenu un kiosque au Salon des fournisseurs où nous retrouvions des détaillants d'équipements de plein air, des écoles de formation, des ministères et des agences gouvernementales. Au kiosque du CQL, les participants trouvaient des informations sur une dizaine de fédérations membres des secteurs plein air et touristique.

Programmes de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir

La révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir (plein air, socio-éducatif et tourisme) relevant du Secrétariat au loisir et au sport devrait être entreprise dans les prochaines semaines, tel qu'annoncé lors des discussions qui ont conduit au renouvellement du programme triennal l'an dernier. L'adoption d'une politique gouvernementale de l'action communautaire et de balises nationales ainsi que les plans d'action des organismes devraient faire partie des éléments en considération lorsqu'il s'agira de renouveler le programme.

Le Programme de soutien aux organismes de loisir (culturel, scientifique) sous la

responsabilité du ministère de la Culture et des Communications sera pour sa part prolongé d'une année dans sa forme actuelle. Toutefois, il apparaît vraisemblable que les discussions quant au renouvellement du programme sur une base triennale reprendront enfin cette année. Entre temps, les organismes devraient recevoir dans les prochains jours les documents nécessaires à la préparation des demandes de soutien financier pour l'année 2002-2003.

Pour sa part, le Conseil entend participer activement aux discussions et favoriser la concertation sur ces programmes avec les deux organismes gouvernementaux concernés.

Nouvelles des membres

Du nouveau sur Internet

La Fédération québécoise du loisir en institution est fière d'annoncer la mise en ligne de leur nouveau site Internet dont l'adresse URL est : <http://www.fqli.org>

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir a aussi un site «fraîchement pressé» au <http://www.fqcccl.qc.ca>. Voilà donc deux nouveaux sites à ajouter à vos favoris !

L'Association québécoise des loisirs folkloriques à la télévision

Dans le cadre de son 25^e anniversaire de fondation, l'Association québécoise des loisirs folkloriques (AQLF) a préparé une série d'émissions télévisées hebdomadaires d'une durée d'une heure permettant de mieux faire connaître ses buts et objectifs, soit préserver et promouvoir le folklore québécois comme activité de loisir. Heureux du succès de la première saison, une deuxième série d'émissions est en préparation.

Quinze nouvelles émissions ainsi que huit émissions spéciales enregistrées lors du Festival de Folklore de St-Hyacinthe, qui sont présentées dès le début de l'an 2002. Pour connaître les jours et heures de diffusion dans votre région de la série

télévisée «Soirées québécoises», veuillez communiquer avec la télévision communautaire de votre région ou votre câblodistributeur.



En passant, le site Internet de l'AQLF n'a pas changé d'adresse, mais il a complètement changé de look, ça vaut le détour : <http://www.quebecfolklore.qc.ca>.

Prix FADOQ et Père-Marcel-de la Sablonnière

Pour une 6^e année, les prix FADOQ et Père-Marcel-de la Sablonnière souligneront l'excellence de bénévoles, de groupes d'individus et d'organismes qui travaillent bénévolement ou non, dans le but d'améliorer la qualité de vie des Québécoises et Québécois de 50 ans et plus.

Ces Prix vous permettent de souligner les initiatives issues de votre milieu en mettant à l'avant l'apport de gens et d'organismes qui contribuent concrètement à la vie quotidienne de vos concitoyens aînés.

La date limite pour soumettre une candidature à l'un ou l'autre des Prix est le 12 avril 2002. Pour obtenir un ou plusieurs formulaires, n'hésitez pas à contacter votre regroupement régional FADOQ au 1 (800) 828-3344.

ENJEU félicité !

Le ministre de l'Environnement du Québec, monsieur André Boisclair, a félicité ENvironnement JEUnesse le 22 octobre dernier lors du lancement de la programmation annuelle 2001-2002. « Encore une fois, Environnement JEUnesse présente un choix d'activités éducatives sur mesure pour sensibiliser les jeunes du Québec à l'importance de la cause environnementale », a affirmé monsieur Boisclair. « Quand notre objectif est de viser un meilleur environnement, un développement durable, une terre plus vivable, il faut commencer à agir différemment. Pour y arriver, il est indispensable d'encourager les initiatives de la jeunesse québécoise. Le Québec a besoin du grand dynamisme de la jeunesse », a-t-il ajouté.

Par le trou de la serrure

La FADOQ et la Commission du droit du Canada invitent la population à assister gratuitement à une représentation de la pièce de théâtre «*Par le trou de la serrure*» qui met en vedette des personnages qui vivent différentes situations de rapports affectifs et économiques avec des frères ou sœurs, des grands-parents, des conjoints, des fournisseurs de soins ou des amis.

La pièce de théâtre sera présentée les 18 et 19 février à la Maison de la culture Frontenac, 2550, rue Ontario Est, Montréal. Réservez dès maintenant au 1 (888) 562-5561. Le spectacle est gratuit.

65^e Rallye international de camping et de caravaning



La Fédération québécoise de camping et de caravaning recevra, du 29 juin au 8 juillet prochain, au-delà de 5 000 participants à St-Jean-sur-Richelieu lors du 65^e Rallye international de camping et de caravaning. Le

comité organisateur travaille actuellement à mettre sur pied une programmation diversifiée tout en veillant à l'aspect logistique. On peut déjà affirmer que cette grande fête de l'amitié entre campeurs du monde entier sèmera la joie de vivre dans toute la Montérégie et au-delà.

L'avenir de l'enseignement de la musique

La Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec vous convie à une vaste consultation sur l'avenir de l'enseignement de la musique au Québec. Si cet enjeu vous intéresse, c'est un rendez-vous le samedi 9 février dès 8 h 30 à la Polyvalente Henri-Bourassa à Montréal-Nord. Pour plus d'information, téléphonez à la Fédération au (514) 252-3026.

Des changements dans les fédérations

Monsieur Jacques Kirouac est désormais directeur général de l'organisme Science pour tous. Il a été remplacé à la direction générale de la Société québécoise de spéléologie par monsieur Michel Cadieux.

À l'Association québécoise de loisir pour personnes handicapées, madame Mona Bourdages remplace madame Mélanie Fournier.

Nouvelles du milieu

Recherche sur le bénévolat en loisir auprès des bénévoles et des professionnels

Le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en collaboration avec le Conseil québécois du loisir, le Secrétariat au loisir et au sport, l'Association québécoise du loisir municipal et le Conseil canadien de philanthropie, a effectué, et ce depuis le printemps dernier, une vaste étude sur le bénévolat en loisir. En tout, plus de 1000 personnes de partout au Québec ont collaboré, soit 617 bénévoles et 448 professionnels en loisir. Les premiers résultats de la recherche ont été dévoilés lors de la Conférence annuelle du loisir municipal et du Forum québécois du loisir.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire des premiers résultats de la recherche auprès du CQL.

Les travaux d'analyses des données recueillies à ce jour auprès des répondants se poursuivent par l'équipe de recherche. Une première présentation régionale des résultats a eu lieu dans l'Outaouais pour échanger avec les permanents et les bénévoles sur les résultats et interprétations qui en découlent. Neuf autres rencontres sont prévues cet hiver dans les régions. Les prochaines auront lieu à Sainte-Foy le 6 février, à Longueuil le 20 février et à Drummondville le 27. Des informations plus précises sur les déroulements et les lieux de ces activités qui ont lieu en soirée sont disponibles sur le site du Secrétariat au loisir et au sport : <http://www.sls.gouv.qc.ca>.

Boycottage des activités en milieu scolaire

C'est un secret de polichinelle, les membres de divers syndicats de professeurs ont décidé de recourir à divers moyens de pression pour appuyer leurs revendications relativement à la tâche et à l'équité salariale. Parmi ceux-ci, le boycottage des activités para-scolaires et des activités non-inscrites dans les tâches des enseignants occupent une grande place. Déjà des organismes nationaux et les membres de leurs réseaux font état de cessation d'activités en cours, d'annulation d'activités inscrites au calendrier et de retrait de bénévoles-enseignants des comités d'organisation d'événements. Il est possible que la situation soit cette fois plus dramatique pour les organismes de loisir si on la compare au boycottage précédent du corps professoral.

Au sein du ministère de la Culture et des Communications, considérant l'expérience récente, on amorce l'inventaire des conséquences pour les organismes et assure un suivi de la situation. Au Secrétariat au loisir et au sport, on est également sensible à cette nouvelle problématique qui pourrait affecter les organismes. Un suivi sera aussi assuré. Pour sa part, le Conseil transmettra aux organismes un questionnaire indiquant des

données à compiler pour évaluer les impacts du boycott 2001-2002 et suivra l'évolution de la situation.

Bénévoles, faites gaffes !

«Le bénévolat ne doit pas faire ce qui revient à l'État», lançait Riccardo Pettrela, politologue et économiste invité comme conférencier au récent Forum international sur le bénévolat. «C'est à l'État et à la société fondée sur le concept de la gratuité avec des droits à la vie et à la dignité pour tout le monde».

Monsieur Daniel Jean, directeur général du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) répond à monsieur Pettrela en rappelant que la Déclaration nationale sur l'action bénévole, adoptée le 30 novembre dernier par le gouvernement du Québec, appuie cette idée et en fait un engagement formel. Il croit toutefois qu'il est pertinent de débattre cette question des liens qui unissent le milieu communautaire et l'État et de présenter l'ensemble des propositions.

Les acteurs de l'éducation à l'environnement et les jeunes lancent un Appel à la communauté mondiale

Réunis du 18 au 23 novembre à l'UNESCO à Paris pour la seconde édition du Forum francophone international sur l'éducation relative à l'environnement, *Planet'ERE 2*, la délégation canadienne et québécoise et la délégation jeunesse ont été partie prenante de l'Appel de la Francophonie et de l'Appel des jeunes lancés à la communauté mondiale pour un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique par les 1500 déléguées et délégués participants, venus de 42 pays ayant le français en commun.

Sous l'égide de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et son réseau des Établissements verts Brundtland (EVB) et de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), organisateurs de *Planet'ERE 1* qui s'est tenu à Montréal en 1997, la délégation québécoise et

canadienne comptait près de 100 participantes et participants.

Notons qu'une place importante a été accordée aux jeunes à l'intérieur de la délégation canadienne et québécoise. En effet, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) en collaboration avec le CLUB 2/3 a rassemblé au sein de cette délégation 17 jeunes Québécois et Canadiens afin qu'ils puissent faire connaître leurs points de vue, leurs espoirs et leurs préoccupations dans le domaine de l'éducation à l'environnement. La délégation jeunesse du Canada et du Québec a été l'instigatrice de la mobilisation jeunesse qui s'est traduite par la rédaction de l'Appel des jeunes et leur projet de charte, qui seront joints à l'Appel de la Francophonie.

Pour obtenir plus d'information : Karla Étienne, coordonnatrice aux projets en éducation relative à l'environnement, ENJEU, téléphone : (514) 252-3000 ; poste 3887 ou par courriel : ketienne@enjeu.qc.ca.

Les loisirs : plus que du plaisir et des jeux !

Le moment est venu d'accorder aux loisirs toute l'attention qu'ils méritent dans l'établissement des politiques publiques et dans les budgets de tous les niveaux de gouvernement.

Tel est le message qui se dégage de rapports commandés par la Fondation Laidlaw et publiés par le Conseil canadien de développement social (CCDS) et les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP). Les rapports *A Data Analysis: Learning through Recreation*, préparé par Andrew Jackson, Paul Roberts et Shelley Harman du CCDS, et *A Literature Review on Learning through Recreation*, rédigé par Caroline Beauvais des RCRPP, contiennent un relevé des données et de la documentation scientifique disponibles actuellement sur les effets de la participation par les jeunes à des loisirs structurés. Par «loisirs structurés», on entend des activités à l'extérieur du foyer qui comportent des éléments

d'enseignement, de choix et de perfectionnement des compétences.

«Nos constatations débouchent sur une conclusion précise. Il faut que les responsables des politiques considèrent les loisirs structurés comme un bien public», de souligner monsieur Andrew Jackson. Pourquoi? À cause des avantages collectifs considérables qu'ils génèrent. La participation des jeunes à des loisirs structurés semble jouer un rôle important en favorisant l'exercice d'une citoyenneté active, l'intégration sociale, une amélioration de la santé physique et mentale, une meilleure estime de soi parmi les adolescentes et un rendement scolaire amélioré.

Compte tenu de ces importants effets positifs, il est donc crucial de pouvoir avoir accès à des loisirs structurés. «Il existe à l'heure actuelle de sérieux obstacles à l'égalité de participation, fondés sur le revenu, le sexe et d'autres facteurs. Il faut s'attaquer à ces obstacles», d'ajouter monsieur Jackson.

Nous possédons déjà des preuves suffisantes pour justifier que les pouvoirs publics accordent dès maintenant une attention plus poussée aux loisirs structurés, mais il nous faut quand même en apprendre davantage.

«Le rapport entre les loisirs et ses avantages est complexe», d'indiquer madame Caroline Beauvais. «Nous pouvons conclure que les loisirs structurés génèrent des résultats positifs, mais nos connaissances concernant les conditions à l'origine de ces avantages sont beaucoup plus limitées».

Des recherches visant à clarifier la façon d'optimiser les avantages générés par les loisirs, de soutenir madame Beauvais, contribueront à assurer l'efficacité des programmes publics futurs. «En somme, un message en trois volets se dégage de ces documents : traiter les loisirs structurés comme un bien public; prendre des mesures visant à faire disparaître les obstacles à la participation; et entreprendre d'autres recherches afin de rendre nos efforts plus efficaces».

Les conclusions des deux documents ainsi que leurs recommandations de poursuivre des recherches dans ce domaine sont contenues dans un rapport sommaire conjoint publié sous le titre *Four Hypotheses about the Public Policy Significance of Youth Recreation: Lessons from a Literature Review and a Data Analysis on "Learning through Recreation"*. Le CQL possède une copie de ces documents et il vous est possible de les consulter en nous en faisant la demande.

La trousse pédagogique Eurêka

La Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ) a effectué le lancement de la trousse pédagogique *Eurêka* à l'automne dernier. Constitué d'un guide pédagogique et d'une vidéocassette, cet outil est consacré à l'engagement bénévole des jeunes au sein de leur communauté. *Eurêka* correspond donc à un projet de sensibilisation des jeunes à l'importance de la participation sociale et communautaire. Le guide de la trousse pédagogique invite à la réflexion, au débat, en proposant des exercices. La vidéocassette présente, selon trois thématiques (« Vivre sa citoyenneté », « Bâtir des projets » et « Influencer son milieu ») des exemples d'engagement bénévole de jeunes en provenance de l'ensemble du Québec.

Il est possible de se procurer la trousse pédagogique *Eurêka* auprès de la FCABQ, au (514) 843-6312 ou sans frais au 1 (800) 715-7515.

Des parutions intéressantes

Des ouvrages intéressants pour les intervenants en loisir ont été publiés l'automne dernier. Le premier s'intitule *Le loisir public au Québec. Une vision moderne*. L'ouvrage de 111 pages publiés par les Presses de l'université du Québec est le produit de la collaboration entre le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR et l'Association du loisir municipal. Il est dirigé par André Thibault et Paul André Lavigne auxquels se sont associés de nombreux collaborateurs. On y traite sous la plume de plusieurs auteurs de

la politique du loisir adoptée par l'AQLM, du concept du loisir public, de la qualité de vie, du réseautage et de plusieurs autres thèmes très pertinents pour les intervenants en loisir.

Un deuxième ouvrage a été publié par les Éditions Wilson et Lafleur Martel Ltée, principal éditeur québécois d'ouvrages juridiques et s'intitule *L'association: du contrôle à la liberté ?* Cet ouvrage de 168 pages réalisé sous la direction de Louis Jolin et Georges Lebel est le fruit de la collaboration de plusieurs auteurs. Il traite de l'univers associatif sous divers angles allant de la liberté d'association à l'économie sociale en passant par le régime juridique. Une section est consacrée à la reconnaissance étatique et comprend un texte sur le milieu du loisir rédigé par Daniel Caron. Pour ceux et celles qui veulent mieux comprendre l'environnement organisationnel dans lequel ils évoluent.

Le saviez-vous ?

- ✓ 2002 est l'Année internationale des montagnes. Pour plus de détails : <http://213.41.124.139/datar/aim/actu.html>. 2002 est aussi l'Année internationale de l'Écotourisme dont l'adresse URL est : <http://www.world-tourism.org/sustainable/IYE-Main-Menu.htm>.
- ✓ Il est possible de faire de la plongée sous la glace ! Pour plus d'informations : Fédération québécoise des activités subaquatiques au (514) 252-3009 ou <http://www.fgas.qc.ca>.
- ✓ Info sur la Féria du vélo :
 - 3500 cyclistes et 700 bénévoles bravaient la pluie lors de la première édition du Tour de l'Île de Montréal qui a eu lieu le 13 octobre 1985.
 - En 17 éditions, le Tour de l'Île a servi près de 75 000 lunches à ses bénévoles qui ont assuré l'étanchéité du parcours sur près de 1 500 km de rues, soit la distance entre Montréal et New York.

Prix du bénévolat Dollard-Morin

Le Prix du bénévolat Dollard-Morin constitue, pour le gouvernement du Québec, une façon de promouvoir le bénévolat dans les domaines du loisir et du sport en mettant en lumière l'apport exemplaire de certaines personnes. En fait, il a pour objet de souligner le travail que font dans l'ombre tous les bénévoles au Québec. «Ils permettent ainsi aux familles, aux jeunes, aux personnes handicapées et aux aînés de bénéficier de services diversifiés que la société ne serait en mesure d'offrir. La contribution de ces femmes et de ces hommes représente donc une richesse inestimable pour la collectivité québécoise», a déclaré le ministre Richard Legendre. Nous vous présentons les lauréats du milieu du loisir. Dans la catégorie «Relève en loisir» :



Monsieur Pierre-Daniel Gagnon, lauréat régional de la région Île de Montréal.



Madame Manon Fortier



Monsieur Paul Perreault, nommé lauréat national en loisir.



Monsieur Marc Gaulin

Notons que monsieur Michel Carrières, président du Regroupement Loisir Québec, a reçu le Prix du Secrétariat au loisir et au sport lors de cet événement.

Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP)

Les conclusions de l'ENDBP contiennent à la fois de bonnes et de mauvaises nouvelles. D'une part, 6,5 millions de Canadiens de tout âge, ayant des antécédents différents et provenant de tous les secteurs d'activité et de toutes les régions du pays se livrent à des activités bénévoles. Par contre, entre 1997 et 2000, le nombre de personnes s'adonnant au bénévolat dans le cadre d'un organisme a fléchi d'un million, une diminution de 13 %. Cette tendance est inquiétante.

fait que des réseaux d'enseignement secondaire ont adopté le travail communautaire obligatoire, le pourcentage des personnes de 15 à 24 ans qui se sont livrées à des activités bénévoles a fléchi, passant de 33 % en 1997 à 29 % en 2000.

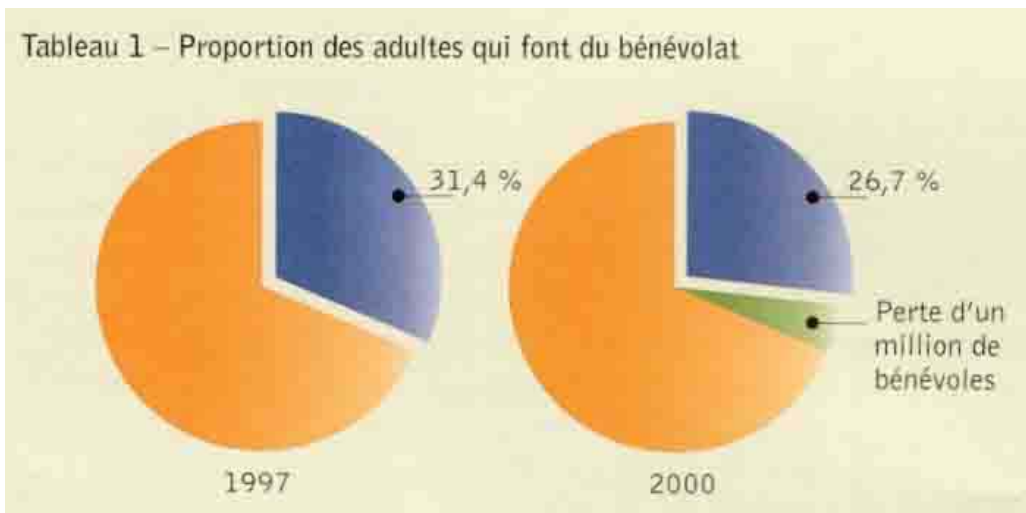
En outre, malgré une hausse de 2,5 % de la population canadienne et une augmentation de 9 % du nombre moyen d'heures de bénévolat effectuées par chaque bénévole entre 1997 et 2000, le déclin du pourcentage total de bénévoles dans la population a entraîné un recul du total des heures de bénévolat accomplies, qui est passé de 1,11 milliard d'heures en 1997 à

1,05 milliard en 2000. Il s'agit, plus concrètement, d'une baisse de 56 millions d'heures de bénévolat, ce qui équivaut à la perte de 29 000 emplois à temps plein. Ces chiffres sont certes éloquentes, mais n'expliquent pas les raisons d'un tel repli.

En 2000, 73 % des Canadiens se sont abstenus de

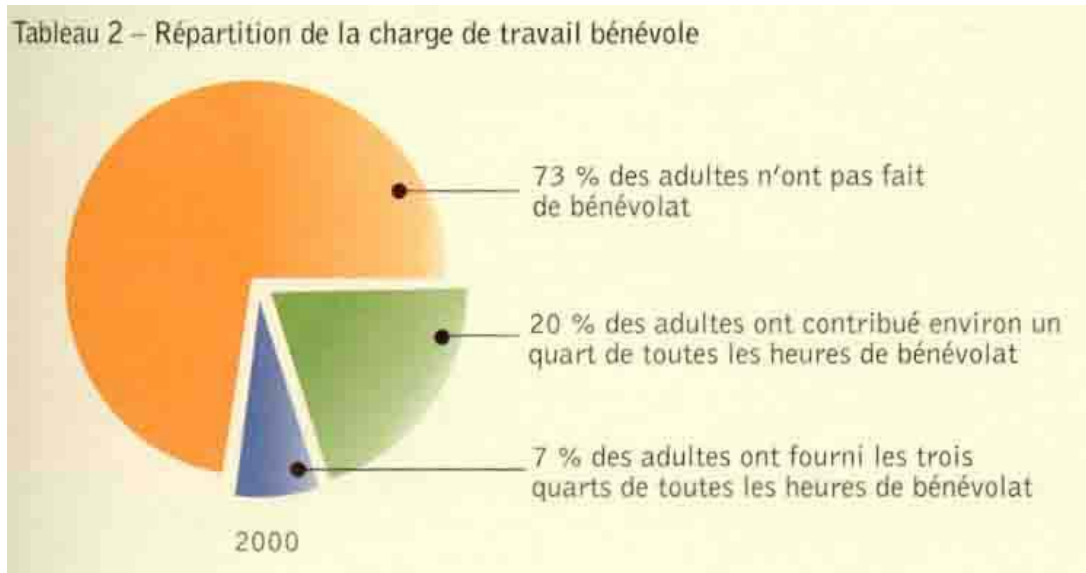
pratiquer le bénévolat, du moins dans le cadre d'un organisme ou d'un établissement. Selon les conclusions de l'enquête, seulement 7 % des Canadiens ont fourni les trois quarts de l'ensemble des heures de bénévolat. Ce noyau de

Tableau 1 – Proportion des adultes qui font du bénévolat



Le pourcentage de Canadiens qui ont fait du bénévolat a diminué, indépendamment de l'âge, du sexe, de l'état matrimoniale, du niveau de scolarité, de la situation sur le marché du travail et du revenu. En dépit du

Tableau 2 – Répartition de la charge de travail bénévole



«superbénévoles» est très homogène : ce sont des personnes plus âgées, ayant fait des études universitaires, à revenu élevé, qui ont des enfants et pratiquent une religion. Bien qu'il s'agisse d'une remarquable cohorte de la population canadienne, il n'est ni souhaitable ni avisé de dépendre d'un noyau aussi restreint de bénévoles à long terme. Il faut déployer nos efforts pour accroître et élargir nos ressources bénévoles.

L'enquête donne un aperçu des motivations des bénévoles et des obstacles au bénévolat. En 2000, par exemple, 62 % des bénévoles ont signalé faire du bénévolat pour améliorer leur perspectives d'emploi. Or, en 1997, seulement la moitié avait indiqué cette raison.

Le facteur qui incite le plus les gens à consacrer du temps au bénévolat est l'adhésion à la cause défendue par l'organisme. Viennent ensuite, dans l'ordre : la mise à profit des compétences ; le fait d'être personnellement concerné par la cause ; découvrir ses propres forces. Ces facteurs étant demeurés stables en trois ans, d'autres éléments auraient donc entraîné le recul en matière de bénévolat.

Les raisons qui empêcheraient les gens de se consacrer davantage au bénévolat sont aussi demeurées relativement constantes : le manque de temps et le refus de l'engagement à longueur d'année. Le sondage indique également que de nombreuses personnes ne faisaient pas de bénévolat parce qu'on ne leur avait jamais demandé. Bon nombre de personnes ont aussi signalé ne pas savoir comment s'engager dans leur collectivité. Il est donc essentiel de promouvoir et de valoriser le bénévolat pour aider tous les Canadiens sans exception à prendre davantage connaissance des possibilités d'engagement bénévole qui existent et d'aider les organisations à joindre les bénévoles potentiels.

Tiré de : Rapport de la Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat, décembre 2001, pages 10, 11 et 12.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002

Présidence

Monsieur Michel Beauregard

Vice-présidence / culturel

Monsieur Richard Bérubé

Vice-présidence / plein air

Monsieur Pierre Trudel

Vice-présidence / scientifique

Madame Andrée Gignac

Vice-présidence / socio-éducatif

Monsieur André Roussel

Vice-présidence / tourisme

Monsieur Pierre-Paul Leduc

Secrétaire

Monsieur Robert Bergeron

Trésorier

Monsieur Claude St-Amand

Administrateurs

Monsieur Jacques Schroeder
Monsieur John Atkins
Monsieur Pierre-Daniel Gagnon

LE PERSONNEL

Directeur général

Monsieur Daniel Caron

Coordonnatrice au développement

Madame Sonia Vaillancourt

Secrétaire

Madame Lucie Cholette

Conseillère en communication

Madame Joëlle Boulet

Agente de développement

Madame Rachel Berthiaume

Agent de développement – Sentiers récréotouristiques

Monsieur David Guimont

Consultant – Projet en économie sociale

Monsieur Nelson Johnson



En un survol

Au CQL :

Diverses actions du Conseil ont marqué l'Année internationale des bénévoles en 2001. Outre le Forum dédié à ce thème, ce sont :

- Participation :
 - au Comité de coordination de l'AIBQ ;
 - au Comité organisateur de la journée de clôture de l'Année ;
 - à l'élaboration du contenu de l'Événement Réflexion-Théâtre ;
 - à la recherche sur le bénévolat en loisir du Laboratoire en loisir et vie communautaire ;
 - aux deux cahiers spéciaux publiés dans les quotidiens ;
 - au cahier produit par l'URLS de la Côte-nord ; et
 - au cahier Loisir et Sport publié par l'AIBQ.
- Remise de quelque 500 certificats de reconnaissance aux administrateurs des membres du CQL ;
- Sélection du bénévole national et des deux bénévoles en loisir, catégorie «relève» du Prix du bénévolat Dollard-Morin ;
- Réalisation d'un sondage Léger Marketing sur le bénévolat en loisir ;
- Remise de plus de 60 plaques de reconnaissance aux organismes nationaux et unités régionales de loisir et de sport ; et
- Organisation d'une soirée médiévale hommage aux bénévoles à laquelle ont participé plus de 150 représentants des organismes nationaux et régionaux.

Au niveau provincial :

- Le gouvernement du Québec a dévoilé la Déclaration nationale sur l'action bénévole, approuvé en chambre le vendredi 30 novembre 2001 et dévoilé le 5 décembre suivant lors du Colloque national des bénévoles tenu à Montréal. Le CQL en a une copie que vous pouvez consulter. Nous pouvons également vous indiquer où vous procurer votre exemplaire ; et
- Le Secrétariat au loisir et au sport a annoncé la production d'un plan d'action sur le bénévolat en loisir et en sport.

Au niveau fédéral :

- Initié par le secteur bénévole et communautaire, un Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire a été lancé en décembre dernier. Le CQL en a une copie que vous pouvez consulter. Ce document est également disponible en format électronique à cette adresse : <http://www.vsi-isbc.ca> ; et
- Le rapport de la Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat est aussi disponible : <http://vsi-isbc.ca/fr/cvireport>.

Offre d'emploi

Fonction : Agent(e) de développement – Formation et bénévolat

Statut : Poste permanent – Temps plein

Description : Sous l'autorité de la coordonnatrice au développement, vous mettrez en place et réaliserez diverses activités en lien avec les mandats du Conseil concernant la formation et le bénévolat. Vous travaillerez en concertation avec divers partenaires du Conseil dont la ville de Montréal, les fédérations nationales de loisir, les unités régionales de loisir et de sport et plusieurs autres intervenants du domaine du loisir et de l'action communautaire.

Exigences :

- Détenir un baccalauréat dans une discipline pertinente ou l'équivalent.
- Posséder une expérience pertinente.
- Être familier avec l'environnement informatique Windows, le logiciel Word et Internet.
- Connaissance du milieu du loisir, de la formation, du bénévolat et de l'action communautaire.

Aptitudes :

- Posséder une bonne maîtrise du français écrit et parlé.
- Avoir la capacité à travailler en équipe avec le personnel, les membres et les partenaires.
- Partager et faire valoir les valeurs propres à l'organisme, à sa mission et au loisir.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Créativité, sens de l'organisation et autonomie.

Conditions :

Salaire : 26 000\$ à 30 000\$. Avantages sociaux.
Travail à Montréal avec déplacements occasionnels en régions
Entrée en fonction le plus rapidement possible.

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 22 février à 16 h 00 au Secrétariat du Conseil. Seules les personnes retenues seront contactées.

Le bulletin Organisme en action est distribué gratuitement aux membres du Conseil québécois du loisir et à ses partenaires.

Les bureaux du CQL sont situés au :

4545, avenue Pierre-De Coubertin Téléphone : (514) 252-3132
C.P. 1000, succursale M Télécopieur : (514) 252.30.24
Montréal (Québec) H1V 3R2 Courriel : infocql@loisirquebec.com

www.loisirquebec.com

Rédaction : Joëlle Boulet et Daniel Caron

Collaboration : tous les organismes offrant des nouvelles de leurs activités et permettant la publication de leurs documents.

Photos : Michel Tremblay, Secrétariat au loisir et au sport et site Internet des membres



Réalisation et diffusion :